



[Accueil](#) [Plan du site](#) [Nous joindre](#) [Portail Québec](#)

Recherche

[Permis de conduire](#)

[Immatriculation](#)

[Services en ligne SAAQclic](#)

[Sécurité routière](#)

[Véhicules lourds](#)

[Victime d'accident](#)

[Matériel éducatif](#)

[Pour nous joindre](#)

[Documents et publications](#)

[Formulaires électroniques](#)

[Salle de presse](#)

[Foire aux questions](#)

[Qui sommes-nous?](#)

[Lois et règlements](#)

[Liens utiles](#)



Communiqués

Bilan routier de l'année 2009 - Amélioration importante pour une troisième année consécutive

Québec, le 4 mai 2010. - La ministre des Transports et ministre responsable de la Société de l'assurance automobile du Québec, Mme Julie Boulet, divulgue aujourd'hui les données du bilan routier de l'année 2009. Pour une troisième année consécutive, on constate une importante diminution du nombre de victimes sur les routes du Québec.

On déplore le décès de 515 personnes sur les routes du Québec au cours de l'année dernière, ce qui représente 42 victimes de moins qu'en 2008. C'est également une diminution de 20,8 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, qui se situe à 650 victimes.

On dénombre aussi 2 253 personnes blessées grièvement, soit 110 victimes de moins qu'en 2008. Si on compare à la moyenne des cinq années précédentes, qui est de 3 329 victimes, il s'agit d'une diminution de 32,3 %.

« Ce sont donc 152 familles de moins qui ont été touchées par une tragédie routière en 2009. Encore une fois, le Québec connaît son meilleur bilan routier des 60 dernières années », a souligné la ministre.

Le nombre de personnes blessées légèrement a pour sa part diminué, passant de 41 225 en 2008 à 40 814 en 2009. C'est une diminution de 9,4 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, qui s'élève à 45 028 victimes.

La ministre a tenu à rappeler que ce résultat est le fruit de la combinaison des efforts de tous les intervenants en sécurité routière qui agissent sur le plan de la législation, de la sensibilisation et du contrôle. « Je souhaite féliciter tous ceux qui ont participé à sauver des vies et à épargner des souffrances inutiles à de nombreux Québécois et à de nombreuses Québécoises au cours de l'année 2009. Notre défi pour les prochaines années sera de continuer à encourager les usagers de la route à modifier leur comportement pour préserver cette

Dernière modification : 2008-02-26

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Nous joindre](#) |
[Portail Québec](#)

[Politique de confidentialité](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2002

« Les gains en sécurité routière étant de fragiles acquis, il est essentiel de maintenir tous les efforts pour faire en sorte que les routes du Québec soient parmi les plus sécuritaires », a conclu la ministre Julie Boulet.



[Retour](#) [Haut de la page](#)